

Entretien avec ... ..... **Jean-Louis THOMAS (Pouxoux Le Choix)**  
Sujet ..... **Elargissement de notre COMCOM (Suite)**  
Date ..... **8 avril 2010**

Légende :

**PPC : Association Pouxoux Point Com**

JLT : Jean-Louis THOMAS

**PPC : Si on faisait le point un an après ta déclaration sur la Com Com le 13 février 2009.**

*JLT : Je l'ai dit et je ne cesserai de le répéter : cela reste une erreur car l'extension de la Com Com vers Xertigny et l'élargissement de ses compétences (assainissement notamment) n'ont absolument rien apporté à POUXEUX et à ses habitants.*

*L'adhésion de BELLEFONTAINE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 (puis celle prévisible de DOUNOUX) ne fait que déplacer vers la Vôge la majorité décisionnelle.*

**PPC : Quelles conséquences sur l'assainissement ?**

*JLT : Tout simplement (si j'ose dire) **plus que le doublement** de la facture annuelle !*

*Eau + assainissement étaient jusque l'année 2008 sur la même fiche, depuis 2008, les factures sont séparées mais **égales**. Ainsi ma facture 2009 est plus que doublée (+216%) ; je serais étonné être le seul dans ce cas.*

*Et pour le moment nous ne payons que les aménagements des autres « nouvelles communes » HADOL et XERTIGNY !*

*Je crains fort que la facture déjà salée ne soit imbuvable lorsque la station d'épuration intercommunale verra le jour.*

*De plus les travaux de Pouxoux en matière de voirie sont retardés dès lors qu'il y a des travaux d'assainissement concomitants, car la Com Com doit donner son feu vert préalablement au regard de subventions plus qu'aléatoires désormais. Des projets comme la rue Sous le Bois et la rue de la Charate (décision prise par le CM) sont en effet sujets à discussion et ont failli être remis en question lors de la dernière discussion budgétaire de la Com Com.*

***La Commune pourrait d'ailleurs prendre à sa charge une partie des travaux alors que la compétence est transférée intégralement.***

**PPC : L'optimisme n'est pas de rigueur donc ?**

*JLT : Je disais déjà cela l'an passé ! Il n'y a que peu d'éléments de satisfaction.*

*A part l'emplacement de la future station à Arches qui semble acquis, les différentes annonces faites n'engagent pas à la béatitude : suppression de la taxe professionnelle, restriction des subventions départementales, réforme du statut des collectivités territoriales (dont l'élection des conseils municipaux). Si 2010 est déclaré assuré d'avoir un budget comparable à celui de 2009, rien n'est garanti pour 2011, dans ces conditions comment monter des projets ambitieux ? Bon, d'accord, il n'y en a pas à Pouxoux !*